

Accueillir un apprenti ?

Pas si facile.....

Embaucher un salarié ne coule pas de source. Et quand il s'agit d'un « ado » qui ne connaît pas le monde de l'entreprise, à qui vous devrez « apprendre le métier », c'est encore moins évident !

Ainsi, pour de multiples raisons, plus de 30% des contrats d'apprentissage signés chaque année se terminent par une rupture.

Du côté du jeune comme du côté de l'employeur, une vraie préparation est **indispensable** !

Etre « tuteur » est un vrai métier.

Si vous voulez transformer l'essai, n'improvisez pas : préparez-vous !

Notre proposition pour vous y aider : Un atelier de 2 jours pour vous préparer grâce à la présence d'intervenants spécialisés.



Le programme

Lundi 28 juin (avant de recruter l'apprenti): le droit de l'apprentissage, le recrutement, la psychologie des adolescents, la phase d'accueil du jeune.

lundi 11 octobre (quelques temps après son arrivée): « manager » un apprenti au quotidien, comment communiquer, transmettre une consigne, féliciter, recadrer...



Le prix

- 25 € pour les artisans et conjointes collaboratrices / associées
- 150 €/jour pour les autres publics. Si vous êtes salarié, un financement est possible auprès de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) duquel dépend l'activité de votre employeur.



Où ?

À la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Besançon



Comment s'inscrire ?

Très simplement, en nous appelant au 03 81 21 35 35 ou en téléchargeant et remplissant le bulletin d'inscription situé sur notre site.